

REQUÊTE PCT

Imprimé (original sous forme électronique)

0	Réservé à l'office récepteur	
0-1	Demande internationale n°	PCT/EP2019/082209
0-2	Date du dépôt international	22 NOV 2019 (22.11.2019)
0-3	Nom de l'office récepteur et "Demande internationale PCT"	RO/EP
0-4	Formulaire PCT/RO/101 - Requête PCT	
0-4-1	Préparée avec	CMS Online Filing Version CMS 1.15 MT/FOP 20020701/0.20.5.20
0-5	Pétition Le soussigné requiert que la présente demande internationale soit traitée conformément au Traité de coopération en matière de brevets	
0-6	Office récepteur (choisi par le déposant)	Office européen des brevets (OEB) (RO/EP)
0-7	Référence du dossier du déposant ou du mandataire	2026/RUBIX-05
I	Titre de l'invention	PROCEDE DE DETECTION D'AU MOINS UNE QUANTITE DE GAZ D'AU MOINS UN GAZ PREDETERMINE A PARTIR D'UN CAPTEUR DE MESURE D'UNE PLURALITE DE GAZ
II	Déposant	
II-1	Cette personne est :	Déposant seulement
II-2	Déposant pour :	Tous les Etats désignés
II-4	Nom :	RUBIX S&I
II-5	Adresse :	3 avenue Didier Daurat 31400 TOULOUSE France
II-6	Nationalité (nom de l'État) :	FR
II-7	Domicile (nom de l'État) :	FR
III-1	Déposant et/ou inventeur	
III-1-1	Cette personne est :	Déposant seulement
III-1-2	Déposant pour :	Tous les Etats désignés
III-1-4	Nom :	CIDEV EURL
III-1-5	Adresse :	41 Rue Edouard Lartet 31500 TOULOUSE France
III-1-6	Nationalité (nom de l'État) :	FR
III-1-7	Domicile (nom de l'État) :	FR

REQUÊTE PCT

Imprimé (original sous forme électronique)

III-2	Déposant et/ou inventeur	
III-2-1	Cette personne est :	Inventeur seulement
III-2-3	Inventeur pour :	
III-2-4	Nom (NOM DE FAMILLE, prénom) :	BEN HAMOUDA, Franck
III-2-5	Adresse :	41 Rue Edouard Lartet 31500 TOULOUSE France
III-3	Déposant et/ou inventeur	
III-3-1	Cette personne est :	Inventeur seulement
III-3-3	Inventeur pour :	
III-3-4	Nom (NOM DE FAMILLE, prénom) :	MIFSUD, Jean-Christophe
III-3-5	Adresse :	761 Route du Chateau 82400 GOUDOURVILLE France
IV-1	Mandataire ou représentant commun; ou adresse pour la correspondance	
	La personne nommée ci-dessous est/a été désignée pour agir au nom du ou des déposants auprès des autorités internationales compétentes, comme	Mandataire
IV-1-1	Nom :	ARGYMA
IV-1-2	Adresse :	36 rue d'Alsace Lorraine 31000 TOULOUSE France
IV-1-3	n° de téléphone :	0582952000
IV-1-5	Courrier électronique :	argyma@argyma.com
IV-1-6	n° sous lequel le mandataire est inscrit auprès de l'office :	494
V	DÉSIGNATIONS	
V-1	Le dépôt de la présente requête vaut, selon la règle 4.9.a), désignation de tous les États contractants liés par le PCT à la date du dépôt international, aux fins de la délivrance de tout titre de protection disponible et, le cas échéant, aux fins de la délivrance à la fois de brevets régionaux et nationaux.	
VI-1	Revendication de priorité d'une demande nationale antérieure	
VI-1-1	Date de dépôt	28 novembre 2018 (28.11.2018)
VI-1-2	Numéro	1871971
VI-1-3	Pays ou membre de l'OMC	FR

REQUÊTE PCT

Imprimé (original sous forme électronique)

VI-2	Incorporation par renvoi : lorsqu'un élément de la demande internationale visé à l'article 11.1)iii) d) ou e) ou une partie de la description, des revendications ou des dessins visée à la règle 20.5.a) n'est pas contenu ailleurs dans cette demande internationale mais est intégralement contenu dans une demande antérieure dont la priorité est revendiquée à la date à laquelle un ou plusieurs des éléments visés à l'article 11.1)iii) ont été initialement reçus par l'office récepteur, cet élément ou cette partie est, sous réserve de la confirmation selon la règle 20.6, incorporé par renvoi dans cette demande internationale aux fins de la règle 20.6.	
VII-1	Administration chargée de la recherche internationale choisie	Office européen des brevets (OEB) (ISA/EP)
VII-2	Demande d'utilisation des résultats d'une recherche antérieure; référence à cette recherche	
VII-2-1	Date de dépôt	28 novembre 2018 (28.11.2018)
VII-2-2	Numéro de dépôt	1871971
VII-2-3	Pays (ou office régional)	FR
VII-2-5	Les documents suivants sont à la disposition de l'administration chargée de la recherche internationale sous une forme et d'une manière qu'elle accepte et, en conséquence, le déposant n'a pas à les fournir (règle 12bis.1.f)):	Une copie des résultats de la recherche antérieure Une copie de la demande antérieure Une copie de tout document cité dans les résultats de la recherche antérieure
VIII	Déclarations	Nombre de déclarations
VIII-1	Déclaration relative à l'identité de l'inventeur	—
VIII-2	Déclaration relative au droit du déposant, à la date du dépôt international, de demander et d'obtenir un brevet	—
VIII-3	Déclaration relative au droit du déposant, à la date du dépôt international, de revendiquer la priorité de la demande antérieure	—
VIII-4	Déclaration relative à la qualité d'inventeur (seulement aux fins de la désignation des États-Unis d'Amérique)	—
VIII-5	Déclaration relative à des divulgations non opposables ou à des exceptions au défaut de nouveauté	—

REQUÊTE PCT

Imprimé (original sous forme électronique)

IX	Bordereau	Nombre de feuilles	Fichier(s) électronique(s) joint(s)
IX-1	Requête (y compris les feuilles pour déclaration)	*[4-] 5	✓ *RO/EP conv.
IX-2	Description	13	✓
IX-3	Revendications	2	✓
IX-4	Abrégé	1	✓
IX-5	Dessins	3	✓
IX-7	TOTAL	*[23] 24	
Eléments joints		Document(s) papier joint(s)	Fichier(s) électronique(s) joint(s)
IX-8	Feuille de calcul des taxes	-	✓
IX-17	Copie des résultats de la recherche antérieure	-	✓
IX-20	Figure des dessins qui doit accompagner l'abrégé	4	
IX-21	Langue de dépôt de la demande internationale	français	
X-1	Signature du déposant, du mandataire ou du représentant commun	/Guillaume MILCENT/	
X-1-1	Nom :	ARGYMA	
X-1-2	Nom du signataire	Guillaume MILCENT	
X-1-3	Qualité (si cela n'apparaît pas clairement à la lecture de la requête)	(Agent)	

RÉSERVÉ À L'OFFICE RÉCEPTEUR

10-1	Date effective de réception des pièces supposées constituer la demande internationale	22 NOV 2019 (22.11.2019)
10-2	Dessins :	
10-2-1	Reçus ✓	
10-2-2	Non reçus	
10-3	Date effective de réception, rectifiée en raison de la réception ultérieure, mais dans les délais, de documents ou de dessins complétant ce qui est supposé constituer la demande internationale :	
10-4	Date de réception, dans les délais, des corrections demandées selon l'article 11.2) du PCT	
10-5	Administration chargée de la recherche internationale	ISA/EP
10-6	Transmission de la copie de recherche différée jusqu'au paiement de la taxe de recherche	

REQUÊTE PCT

Imprimé (original sous forme électronique)

RÉSERVÉ AU BUREAU INTERNATIONAL

11-1	Date de réception de l'exemplaire original par le Bureau international	
------	--	--